

Image not found or type unknown



# La communication des entreprises déductibles des impôts?

Par **Rascabrole**, le **13/03/2011** à **12:20**

Bonjour,

Merci d'avance pour votre aide.

J'ai ouï dire que les entreprises peuvent déduire un certain pourcentage de leur chiffre d'affaire qui serait investi dans la communication.

Est-ce que quelqu'un a des détails sur ce sujet?

Marc